

Fribourg, 20 avril 2011

### **Conférence téléphonique – Achat du terrain Cardinal**

Le PDC de la ville de Fribourg a pris connaissance lundi 18 avril du communiqué de presse concernant l'achat à parts égales entre la ville et le canton du terrain de la Brasserie Cardinal. Selon le communiqué de presse, il apparaît que cet achat vise avant tout la construction d'un parc technologique et/ou d'innovation.

Le bureau du PDC de la ville de Fribourg s'est réuni hier soir en séance ordinaire. Concernant ce dossier, il communique, pour la première fois de manière active, la position suivante :

- Il salue l'aboutissement des négociations en vue de l'achat de ce terrain.
- Il se réjouit d'un projet de parc technologique avec l'implantation d'entreprises fortes et dynamiques qui contribueront au développement économique de Fribourg, à la création d'emploi et à l'amélioration des finances communales.

Concernant l'achat du terrain, objet dont il est question à l'heure actuelle, le PDC de la ville de Fribourg attendra le message du Conseil communal avant de se prononcer. Le mode de financement et les priorités accordés aux autres investissements, notamment pour une piscine ou les infrastructures scolaires, seront particulièrement importants. Nous rappelons qu'un plan financier 2011-2015 a été établi.

Le bureau a en outre émis un certain nombre de questions qu'il a transmises à son représentant au Conseil communal.

Concernant la procédure finalement, la décision revient aux Conseil général et Grand Conseil. Dans ce cadre, notre section est d'avis qu'il serait préférable que le Conseil général se prononce avant le Grand Conseil afin 1) de respecter le partenaire à un échelon inférieur du système politique suisse et 2) de laisser aux représentants de la population de la commune une certaine liberté de décision.

Laurent Dietrich, président PDC Ville de Fribourg